

# NOTE D'INFORMATION

---

À L'ATTENTION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ



**Ouverture le 19 septembre 2024  
d'une unité d'Hôpital De Jour Gériatrique**



Centre Hospitalier de Muret



L'Hôpital De Jour Gériatrique a vocation à favoriser le maintien de la personne âgée à son domicile le plus longtemps possible.

La démarche consiste à :

- Identifier les déterminants de fragilité et à agir sur ces derniers pour prévenir le risque de perte d'autonomie.
- Éviter l'hospitalisation ou en raccourcir la durée afin d'agir sur la prévention de la dépendance iatrogène liée à l'hospitalisation.
- L'Hôpital De Jour Gériatrique présente en outre un enjeu important pour les aidants, voire plus largement pour l'entourage familial et social. Il peut en effet leur permettre de comprendre la situation de la personne et de mieux l'accompagner.

### L'offre de soins

Le Centre Hospitalier de Muret propose dans le cadre de cette activité, trois niveaux d'intervention :

#### 1. Evaluation des fragilités et prévention de la dépendance à partir du STEP 2 du programme ICOPE (\*)

Le syndrome de fragilité est un marqueur de risque de mortalité et d'événements péjoratifs, notamment d'incapacités, de chutes, d'hospitalisation et d'entrée en institution. L'âge est un déterminant majeur de fragilité mais n'explique pas à lui seul ce syndrome. La prise en charge des déterminants de la fragilité peut réduire ou retarder ses conséquences. Ainsi, la fragilité s'inscrit dans un processus potentiellement réversible, le repérage de la fragilité étant ainsi stratégique pour mettre en œuvre des moyens de récupération d'un état robuste antérieur.

Le repérage de la fragilité peut être effectué :

- A l'initiative du médecin traitant, généraliste ou spécialiste, formé au repérage de la fragilité et ayant perçu une altération réversible de la capacité intrinsèque de son patient.
- Et/ou grâce au programme ICOPE, qui étend la possibilité de repérage aux autres professionnels de santé entourant la personne âgée (pharmaciens, IDE libéraux, masseurs-kinésithérapeutes ou autres professionnels intervenant au domicile), étant précisé que la personne âgée et/ou ses proches peuvent réaliser ce repérage via les outils numériques ICOPE monitor et être alertés de façon précoce. Ce dépistage est ainsi réalisé au « STEP 1 : Dépistage » du programme.

Dans l'hypothèse où une capacité est altérée au « STEP 1 », [vous pourrez nous adresser une demande d'hospitalisation de jour pour vos patients concernés \(cf. formulaire joint\)](#) en vue d'une **évaluation en STEP 2 que l'équipe pluridisciplinaire de l'Hôpital De Jour Gériatrique du Centre Hospitalier de Muret réalisera dans le cadre d'un bilan gériatrique de la fragilité**, explorant les capacités physiques, la mémoire, les capacités sensorielles (auditives et visuelles), l'alimentation et l'autonomie du patient.

A l'issue de la journée, un **compte-rendu médical intégrant le plan personnalisé de soins** sera remis au patient et à sa famille et vous sera adressé **afin que vous puissiez mettre en place toutes ou parties des recommandations. Un suivi téléphonique au patient** sera réalisé dans les 2 à 3 mois suivant l'hospitalisation par l'infirmière de l'Hôpital De Jour Gériatrique.

Selon les besoins, il pourra être proposé à **l'aidant/accompagnant de réaliser le STEP 1** lors de cette journée.

(\*) Le programme ICOPE, programme de santé publique, destiné aux personnes de +70 ans ou de +60 ans en ALD, permet de développer un plan de prévention centré sur la personne. Il propose une approche intégrée de la santé qui prend en compte les capacités de la personne, les pathologies associées, l'environnement et le mode de vie du patient. Le patient est acteur de la prise en charge et du suivi. L'objectif du programme ICOPE est de permettre au plus grand nombre de vieillir en bonne santé. Pour y parvenir, l'OMS propose de suivre l'évolution de la capacité intrinsèque qui est l'ensemble des capacités physiques et mentales d'un individu recouvrant six domaines : mobilité, mémoire, nutrition, état psychologique, vision, audition.

## 2. Evaluation pluridisciplinaire d'une problématique complexe pouvant compromettre le maintien dans le lieu de vie

L'Hôpital De Jour Gériatrique propose aussi des bilans gériatriques pluridisciplinaires pour :

- Les situations complexes telles que les troubles de la marche et chutes à répétition, les troubles de la mémoire et confusion, les troubles du sommeil, la douleur non contrôlée, la perte pondérale.
  - Les patients polypathologiques et dépendants dont la stabilité clinique est précaire.
- Ces situations peuvent compromettre le maintien dans le lieu de vie qu'il s'agisse du logement individuel ou d'une structure médico-sociale.

Ces demandes d'hospitalisation peuvent aussi bien être faites par un médecin traitant, généraliste, spécialiste qu'un médecin coordonnateur d'EHPAD ou même d'un praticien hospitalier.

Vous pouvez nous adresser une demande d'hospitalisation de jour pour vos patients répondant aux profils précités, à partir du formulaire joint. **L'équipe de l'Hôpital De Jour Gériatrique réalisera un bilan gériatrique pluridisciplinaire** selon vos questionnements.

*A l'issue de la journée, un **compte-rendu médical intégrant le plan personnalisé de soins** sera remis au patient et vous sera adressé afin **que vous puissiez mettre en place toutes ou parties des recommandations. Un suivi téléphonique au patient** sera réalisé dans les 2 à 3 mois suivant l'hospitalisation par l'infirmière de l'Hôpital De Jour Gériatrique.*

## 3. Réalisation de soins complexes, d'actes techniques, d'actes d'éducation à la santé en ambulatoire

La réalisation rapide et brève d'actes techniques en Hôpital De Jour Gériatrique répond à la prévention de la dépendance iatrogène liée à l'hospitalisation complète.

L'Hôpital De Jour Gériatrique du Centre Hospitalier de Muret propose les actes suivants :

- ✓ Ponction lombaire à visée diagnostique du marqueur de la maladie d'Alzheimer
- ✓ Ponction médullaire (myélogramme)
- ✓ Transfusion sanguine
- ✓ Ponction d'ascite

Selon les besoins du patient, l'équipe de l'Hôpital De Jour complètera l'acte par un bilan gériatrique, une révision d'ordonnance ou une éducation à la santé (inhalateur bronchique, diabète...)



Vous pouvez nous adresser une demande d'hospitalisation de jour pour vos patients répondant aux profils précités, à partir du formulaire de demande d'hospitalisation joint.

**L'équipe de l'Hôpital De Jour Gériatrique réalisera un bilan gériatrique** pluridisciplinaire selon vos questionnements.

*A l'issue de la journée, un **compte-rendu médical intégrant le plan personnalisé de soins** sera remis au patient et vous sera adressé afin **que vous puissiez mettre en place toutes ou parties des recommandations. Un suivi téléphonique au patient** sera réalisé dans les 2 à 3 mois suivant l'hospitalisation par l'infirmière de l'Hôpital De Jour Gériatrique.*

## L'organisation et les modalités d'admission

L'Hôpital De Jour Gériatrique ouvre ses portes le 19 septembre 2024 au sein de l'Unité Gériatrique du CH de Muret, de 8h30 à 16h00, à raison d'un jour par semaine au démarrage (le jeudi), avec la perspective d'un développement progressif de l'activité selon les besoins de la population âgée du territoire muretain.

Les demandes d'admission peuvent s'effectuer dès à présent en adressant le formulaire de **Demande d'hospitalisation en Hôpital De Jour Gériatrique** par Médimail et/ou en prenant contact par téléphone, auprès de l'infirmière joignable au **05.67.52.81.96** ou par mail à **hdj.geriatric@ch-muret.fr**

Le médecin adresseur prescrira un transport sanitaire, aller-retour, si le patient en a besoin.

Une ordonnance de bilan biologique établie par le médecin de l'Hôpital De Jour Gériatrique sera adressée au patient une semaine avant l'entrée en hospitalisation, afin qu'il puisse réaliser l'examen et présenter les résultats le jour de son admission dans le service.

## L'équipe pluridisciplinaire

Le Centre Hospitalier de Muret organise l'activité de l'Hôpital De Jour Gériatrique autour d'une équipe pluridisciplinaire composée de médecins gériatres, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, neuropsychologue, diététicienne, assistantes sociales, pharmaciens, préparateurs en pharmacie, ergothérapeute, psychomotricien.



## HÔPITAL DE JOUR GÉRIATRIQUE

Centre Hospitalier de Muret - 116 avenue Louis Pasteur - CS 10202 - 31600 MURET  
Tél : 05.67.52.81.96 - Fax : 05.67.52.81.22 - [hdj.geriatric@ch-muret.fr](mailto:hdj.geriatric@ch-muret.fr)